

Retrouvez ↓ les modalités de dépôt des encombrants

(déchets très volumineux qui ne rentrent pas dans un coffre de voiture)

COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS sur réservation préalable au 05 56 54 16 15

Les objets encombrants sont ceux que vous ne pouvez déposer dans les bacs fournis par la COBAS du fait de leur dimension ou de leur poids (ex : matelas, mobilier divers...). Sur Arcachon, ces déchets sont collectés le 1^{er} jeudi du mois (après inscription). Il est indispensable de les déposer sur le trottoir la veille au soir, à partir de 20 heures.

les déchèteries à votre disposition à Arcachon

→ LA DÉCHÈTERIE :

Boulevard Mestrezat - Tél. 05 56 83 73 44

Du 1^{er} mars au 30 novembre :

du lundi au samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30
le dimanche : 8h30 à 12h.

Du 1^{er} décembre au 28 février :

du lundi au samedi de 8h30-12h30 et 13h30-18h
le dimanche : 8h30 à 12h.

→ LE POINT VERT :

Avenue du Parc - Tél. 05 56 83 01 95

Du 1^{er} avril au 30 novembre :

lundi au samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30
le dimanche : 8h30-12h

Du 1^{er} décembre au 31 mars :

du lundi au vendredi 14h à 18h
le samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h
le dimanche : 8h30-12h.

JOURS FÉRIÉS

Ouverture de la déchèterie et du Point Vert les jours fériés uniquement le matin, SAUF les 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, dimanche de Pentecôte et 25 décembre.

L'éco-attitude pour réduire les déchets :

- Utilisez un composteur ;
- Apposez un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres ;
- Donnez une deuxième vie à vos objets : don, réemploi, customisation ;
- Privilégiez l'achat de produits pauvres en emballage ;
- Cuisinez les restes de repas.

Vous avez un doute sur la destination d'un déchet ou besoin d'un renseignement ?

Appelez-nous !

Pôle Environnement de la COBAS :

05 56 54 16 15

COBAS



Communauté d'Agglomération

Bassin d'Arcachon Sud

2, allée d'Espagne - BP 147 - 33 311 Arcachon Cedex
www.agglo-cobas.fr

ARCACHON

Horaires de collecte des déchets pour les particuliers



COBAS



Communauté d'Agglomération

Bassin d'Arcachon Sud

Retrouvez → les jours et horaires de collecte habituels de votre quartier

(hors saison estivale)



SAISON ESTIVALE

Pour les ordures ménagères (bac gris), un deuxième passage est organisé durant la période estivale.

Attention : certaines rues des secteurs A1, A2 et A4 voient leurs horaires de collecte modifiés l'été.

Retrouvez toutes les informations
(jours et horaires de collecte)

- sur www.agglo-cobas.fr
rubrique environnement/
collecte des déchets en porte-à-porte.
- ou appelez le 05 56 54 16 15

SECTEURS

Ils sont matérialisés
sur la carte ci-dessous

Ordures ménagères résiduelles :
BAC GRIS (ou ancien bac bleu)
Déchets recyclables : **BAC JAUNE**

Déchets verts
et bio déchets :
BAC MARRON

A1	SICA*	lundi de 11 h à 18 h	mercredi de 11 h à 18 h
A2	Pereire et Ville d'hiver*	dimanche de 20 h à lundi 3 h	mardi de 20 h à mercredi 3 h
A3	Hyper centre Arcachon	lundi de 3 h 30 à 10 h 30	mercredi de 3 h 30 à 10 h 30
A4	Ville d'hiver et d'automne*	dimanche de 20 h à lundi 3 h	mardi de 20 h à mercredi 3 h
A5	L'Aiguillon	mardi de 3 h 30 à 10 h 30	mercredi de 3 h 30 à 10 h 30
P2	Le Moulleau	lundi de 3 h 30 à 10 h 30	mercredi de 3 h 30 à 10 h 30

JOURS FÉRIÉS NON COLLECTÉS :

→ 1^{er} mai
Pas de collecte entre le 30 avril 20 h
et le 1^{er} mai 18 h.

→ 25 décembre
Pas de collecte entre le 24 décembre
20 h et le 25 décembre 18 h.

→ 1^{er} janvier
Pas de collecte entre le 31 décembre
20 h et le 1^{er} janvier 18 h.

IMPORTANT : Les collectes d'ordures ménagères
et de recyclables des particuliers ne disposant
que d'un seul ramassage hebdomadaire sont rattrapées la même semaine en remplacement de la
collecte des végétaux qui elle, est annulée.

